

# Theresa May se montre plus conciliante envers l'UE

**Royaume-Uni** La Première ministre a répété son ambition d'arriver à un accord qui satisfasse tous les acteurs.

Tristan de Bourbon  
Correspondant à Londres

Cher Président Tusk, Le 23 juin dernier, la population du Royaume-Uni a voté pour quitter l'Union européenne. (...) Aujourd'hui, je vous écris pour appliquer la décision démocratique de la population du Royaume-Uni. Je notifie ainsi le Conseil européen, conformément à l'article 50 (2) du traité de l'UE, de l'intention du Royaume-Uni de se retirer de l'UE."

Ce mercredi à 13h28, Timothy Barrow, le représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Union européenne, a remis la lettre signée par la Première ministre britannique Theresa May au président du Conseil européen Donald Tusk. A ce moment précis, le processus de Brexit a officiellement été lancé.

Dans les quarante-huit heures, Donald Tusk répondra à la responsable britannique, avant que les vingt-sept Etats membres de l'UE ne se retrouvent le 29 avril pour décider d'une stratégie de négociation commune.

Bonne nouvelle pour toutes les parties : le contenu de la lettre de Theresa May et de son discours prononcé mercredi à la Chambre des Communes confirme le changement de ton perçu à Londres ces dernières semaines. Lors du congrès du parti conservateur en octobre dernier, la Première ministre s'était adaptée à son audience et avait ainsi mis l'accent sur l'intérêt du Royaume-Uni et des Britanniques. Sèche, elle avait prévenu que "nous ne quittons pas l'UE pour redonner le contrôle de l'immigration ou de retourner sous la juridiction de la Cour européenne de justice. Nous sortons pour redevenir un pays souverain et indépendant. Et l'accord devra convenir au Royaume-Uni." Lors de son discours de présentation de sa vision du Brexit le 17 janvier, elle avait claironné son intention de "reprendre le contrôle" et indirectement menacé de transformer son pays en "un paradis fiscal où

Les précédents propos de Theresa May ont placé les responsables européens sur la défensive.

les salaires seraient bas", comme le lui a rappelé hier le chef du parti travailliste Jeremy Corbyn.

**Manque de tact**

Même si ces propos visaient avant tout une audience britannique (qui a voté à 51,9 % pour sortir de l'UE) et plus encore anglaise (où le vote pro-Brexit s'est élevé à 53,4 %), ils ont placé les responsables européens sur la défensive. Au grand dam de Mark Boleat, le responsable de la stratégie politique de la City of London, le quartier financier de la capitale : "Je comprends que les politiciens britanniques aient une vision transactionnelle de l'UE mais je ne comprends pas qu'ils n'aient pas compris que ce n'est pas le cas pour les Européens !", a-t-il expliqué mardi soir lors d'une conférence organisée par la chambre de commerce britannico-suisse. "Des grands patrons européens m'ont expliqué que l'UE prendra des décisions qui vont contre les intérêts de ses entreprises, que ce sera dur pour elles mais qu'elles soutiennent cette stratégie car au moins le projet européen se poursuivra."

Consciente de ce manque de tact, Theresa May a modifié son approche. Ses propos de mercredi se sont voulus positifs, optimistes et tolérants. Elle a exprimé son souhait de discuter "constructivement et respectueusement, dans un esprit de sincère coopération" avec l'UE. Elle a ainsi répété quinze fois durant son discours les mots "partenaires" et "partenariat" et six fois "amis" et "amitié" pour qualifier le futur entre le Royaume-Uni et les Vingt-sept. Elle a même clamé dans sa lettre et dans son discours sa détermination à promouvoir "les valeurs libérales et démocratiques de l'Europe", quitte à provoquer les moqueries et les rires des députés libéraux-démocrates et du parti national écossais, qui estiment que sa vision du Brexit s'oppose en tout point à de telles valeurs.

**L'unité de l'île en jeu**

Ces réactions, certes infantiles, marquent néanmoins le sentiment d'abandon dans lequel se trouvent certains des 48 % d'électeurs ayant voté en juin dernier pour le maintien dans l'UE. L'ancien chef travailliste Ed Miliband a bien résumé le défi national majeur qui attend Theresa May : "L'unité nationale doit être entendue, pas seulement affirmée (par vous). Et nous sommes aujourd'hui très loin de cela. Que ferez-vous au cours de dix-huit prochains mois pour y remédier ?"

## “Vous nous manquez déjà”, affirme le président du Conseil européen aux Britanniques

**L**a voilà, six pages.” Mercredi 29 mars, 14 heures, à Bruxelles. Le président du Conseil européen Donald Tusk brandit en salle de presse la lettre de demande de retrait du Royaume-Uni de l’UE. Elle lui a été remise par le représentant permanent britannique auprès de l’UE, à 12h30. Le visage du Polonais est fermé. “Il n’y a aucune raison d’affirmer que ce jour est un jour heureux”, déclare M.Tusk, soulignant que la plupart des Européens et 48 % des Britanniques ne voulaient pas du Brexit. “En ce qui me concerne, je ne vais pas prétendre que je suis heureux.”

Le résultat du référendum britannique est vieux de neuf mois, mais l’activation par Londres de l’article 50 du traité de Lisbonne transforme la perspective du Brexit en réalité tangible. “Il n’y a rien à gagner dans ce processus, ni d’un côté, ni de l’autre [...] il s’agit de limiter les dégâts”, poursuit Donald Tusk, amer. Et de préciser : “La Commission et moi-même disposons d’un mandat fort pour protéger les intérêts des Vingt-sept.” Message à Londres: nous serons “fair”, mais fermes. Le président du Conseil européen présentera vendredi, à Malte, les orientations de négociations dont discuteront les chefs d’Etat et de gouvernement de l’UE lors du sommet extraordinaire du 29 avril.

**D’abord négocier les conditions du retrait**

Les Européens s’accordent déjà sur un point. Il faut commencer par délier “les étroites imbrications” entre l’UE et le Royaume-Uni, a dé-

claré Angela Merkel. “Seulement une fois cette question clarifiée nous pourrions ensuite, [...] si possible assez vite, parler de notre relation future”, a prévenu la chancelière allemande. Coup de froid pour M<sup>me</sup> May qui souhaite mener les deux négociations de front. Pour les Vingt-sept et les institutions européennes, la priorité est de régler les problèmes de la facture britannique, des droits des citoyens de l’Union au Royaume-Uni (et aux Britanniques installés dans l’UE) et de la frontière entre l’Irlande et l’Irlande du Nord. “Ce n’est pas notre intention de punir (le Royaume-Uni) pour le principe”, a assuré de son côté le président français Hollande, d’Indonésie, mais d’avertir les Britanniques que le Brexit sera “douloureux économiquement” pour eux.

Charles Michel, lui, se projette dans l’avenir. “Nous plaidons en faveur d’un accord de libre-échange poussé avec le Royaume-Uni”, a indiqué par communiqué le Premier ministre, rappelant l’importance des liens économiques entre la Belgique et le Royaume-Uni. Un accord oui, mais pas n’importe lequel: il devra “respecter l’intégrité du marché intérieur” (la quadrature du cercle puisque Londres ne veut plus de la liberté de circulation) et “garantir des conditions de concurrence loyale”.

L’Union doit à présent gérer le processus de ce Brexit qu’elle redoutait. Donald Tusk a résumé l’état d’esprit général en conclusion de son intervention: “Vous nous manquez déjà.”

OleB



**Négociateur en chef**



**Michel Barnier,**  
nommé par la  
Commission qui  
négocie pour l’UE



**Négociateur en chef**



**David Davis,**  
négociateur pour  
le Royaume-Uni

Lieu des négociations : **Bruxelles**

Langue des négociations : **à définir**

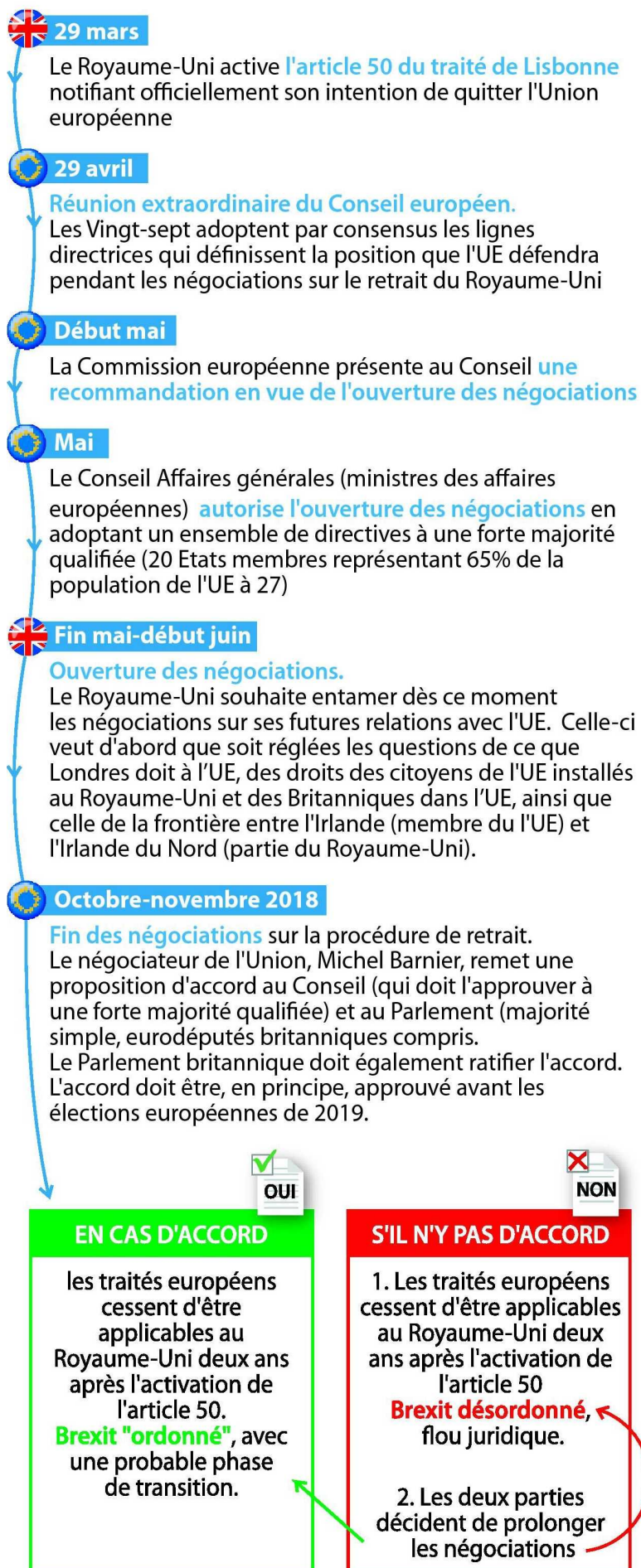
**L'article 50 est-il révocable ?**

La notification de la volonté de quitter l’UE est un point de non-retour. Le Royaume-Uni ne peut pas désactiver l’article 50 unilatéralement

**Le Royaume-Uni pourra-t-il demander d’adhérer de nouveau à l’Union ?**

Oui, selon la procédure décrite par l’article 49 du traité

## LE CALENDRIER DU PROCESSUS DU BREXIT



## 3 QUESTIONS À

**Alison Rose**

Ambassadrice du Royaume-Uni  
en Belgique

### **1** Vous pensez qu'il est possible de mener en parallèle les négociations du retrait du Royaume-Uni et celles concernant sa future relation avec l'UE?

*C'est absolument essentiel pour plusieurs raisons. L'article 50 prévoit que le traité de retrait doit être négocié à la lumière des nouvelles relations. Si nous continuons à participer aux programmes de recherche scientifiques, ça aura des conséquences sur les négociations.*

*Ensuite, il faut réduire la période d'incertitude. Bien sûr, nous aurons besoin d'une période de mise en œuvre, il ne sera pas possible de tout conclure et de tout ratifier endéans les deux ans. Mais il est important de définir rapidement les grandes lignes de notre futur partenariat.*

### **2** Vous comprenez que l'UE insiste pour que l'on règle avant toute chose la question des droits des citoyens européens installés au Royaume-Uni, celle de la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord et celle des engagements financiers de votre pays envers l'Union.

*Nous avons dit dès le début que les intérêts des quelque 3 millions de citoyens de l'UE au Royaume-Uni et ceux des citoyens britanniques en Europe sont une question primordiale. Nous partageons aussi la volonté de régler la question de la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord. En ce qui concerne le paiement, nous sommes prêts à discuter de nos obligations financières vis-à-vis de l'UE. Là encore, cette discussion dépend en partie de nos futures relations – par exemple, si nous continuons de participer au programme (de recherche et d'innovation) Horizon 2020.*

### **3** Deux ans, ce sera suffisant pour négocier le retrait? Les autorités britanniques sont-elles suffisamment préparées pour les négociations?

*Le gouvernement de l'époque était en faveur du maintien dans l'UE. Aucun gouvernement ne prépare une politique qui n'est pas la sienne. Mais il ne faut pas oublier que notre système politique est très souple. Nous avons beaucoup de personnel qui a l'expérience des affaires européennes. Second point: nous avons décidé de transférer l'acquis communautaire dans la loi britannique. Normalement, quand on négocie un partenariat avec un pays, il faut combler le fossé législatif. Mais nous allons commencer avec une convergence réglementaire. La question sera surtout de voir comment éviter de trop grandes divergences, lorsque l'UE adoptera de nouvelles législations et que le Royaume-Uni en adoptera de son côté.*

**OleB**